



PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES
PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

Cabinet

Service Communication

Fax : 05-34-45-38-21

Mel : helene.malavaud@haute-garonne.gouv.fr
virginie.avizou@haute-garonne.gouv.fr

Le 31 mars 2010

Communiqué à la Presse

13ème Commission de Suivi du Financement de l'Economie
Le 31 mars 2010
à la Préfecture de région Midi-Pyrénées

Le comité de suivi du financement de l'économie s'est réuni mercredi 31 mars 2010 à la Préfecture sous la présidence de Dominique BUR, Préfet de la Région Midi-Pyrénées.

Les participants au comité de suivi du financement de l'économie ont dressé un **bilan en demi-teinte des perspectives économiques de la région Midi-Pyrénées**.

La production régionale industrielle se stabilise au cours du mois de février grâce à une demande qui reste forte.

De plus, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégories A, B, C s'établit à 181 000 en Midi-Pyrénées fin janvier 2010. Ce nombre augmente de 0,9 % (+0,4% en France métropolitaine) par rapport au mois de décembre 2009 (soit + 1500). Sur un an, il est en hausse de 15,8% (+16,4% sur un an au niveau national).

Le nombre de dossiers de surendettement déposés en février 2010 reste plus important que les années précédentes (300 dossiers en février 2010, 250 en février 2008 sur la Haute-Garonne).

Les participants ont salué l'impact positif du soutien de l'Etat aux entreprises de la région.

Au 14 mars 2010, la **médiation du crédit a traité 1 143 dossiers en Midi-Pyrénées**. Le **taux de succès de la médiation dans la région Midi-Pyrénées est de 72,15%** (moyenne nationale : 63,6%), plaçant la **région au deuxième rang national**.

Un point ayant été fait sur la lecture des bilans, la notation et la cotation, il ressort que les entreprises ont tout intérêt à entretenir un dialogue permanent avec leur banquier et la Banque de France.

Ce comité est composé de représentants des services de l'Etat, des entreprises, du secteur bancaire et des assureurs crédit, ce comité mensuel se réunit depuis plus d'un an. Il a pour mission de suivre la mise en œuvre au plan territorial des engagements pris par les banques en matière de crédit aux entreprises dans le cadre du plan de sauvetage du système financier et d'encourager le dialogue entre les acteurs économiques et les banques.